

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIESDIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(1998-1999)

LE 6 AVRIL 19991.00 RECUEILLEMENT2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 6 AVRIL 1999 À 20 h 00
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, JOHANE CHEVRIER,
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, MARIE-LOUISE GENTRIC-
KERNEIS, CLAIRE LAVIGNE-LABELLE, ALICE SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET,
LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ
DUGAS, ALBAN SYNNOTT, JEAN VENDETTE, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MMES DANIELLE FAVREAU, représentante du Comité de parents (secondaire)
PASCALE GODIN, représentante du Comité de parents (primaire)

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique
JEAN JOLY, secrétaire général
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un parent s'informe des coûts relatifs à la surveillance des dîneurs.

Un autre demande des précisions sur la rémunération des commissaires et le remboursement de leurs dépenses.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.C.-0156-04-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mars 1999
- 6.02 Correspondance
 - 6.02.01 Le ministre de l'Éducation
 - 6.02.02 Lettre de Monsieur André Caron à Monsieur François Legault
 - 6.02.03 Le Salon de la Municipalité

- 6.03 Association canadienne d'éducation
 - 6.03.01 Détermination du nombre de représentants
 - 6.03.02 Nomination des représentants
- 6.04 Calendrier de conservation des documents: Adoption
- 6.05 Nouvelle école primaire à Delson: Choix du nom
- 6.06 Voyages hors-Québec: État de dossier
- 6.07 Mission de la Commission et des établissements
- 6.08 Directions d'établissement 1999-2000: État de dossier

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Réforme du curriculum: Décisions du ministre de l'Éducation
- 7.02 École Jean-Leman: Demande de dérogation au Ministre
- 7.03 Pour une meilleure intégration de la gestion mentale en classe: Présentation du matériel

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 9.01 Recrutement d'un directeur général: Affichage du poste
- 9.02 Recrutement d'un directeur général: Engagement d'une firme

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Choix du vérificateur pour l'année 1998-1999 et commentaires de la direction générale
- 10.02 Projet de règles budgétaires (M.E.Q.) pour l'année scolaire 1999-2000: Commentaires de la direction générale
- 10.03 Résultats du sondage sur la démarche budgétaire: Dépôt
- 10.04 Emprunt à long terme - 716 769 \$: Précision des modalités

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Évaluation du parc immobilier 1998-1999: Dépôt

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

- 14.01 Assemblée générale: Nomination des délégués
- 14.02 Congrès: Nomination des représentants
- 14.03 Châteauguay 2004: Compte rendu
- 14.04 École en santé

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note: Chronologiquement, le point 7.03 est traité après 6.01, les points 9.01 et 9.02, après le point 16.00.

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

5.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 MARS 1999

- DISPENSE DE LECTURE

(C.C.-0157-04-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Beauchamp-Brisson

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mars 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.C.-0158-04-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Beauchamp-Brisson

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mars 1999 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.02.01 LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Le secrétaire général informe les membres du Conseil des commissaires de la réponse du ministre de l'Éducation à la demande d'autorisation de cession de l'école Langlois.

6.02.02 LETTRE DE MONSIEUR ANDRÉ CARON À MONSIEUR FRANÇOIS LEGAULT

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de la lettre du président général de la Fédération des commissions scolaires du Québec au ministre de l'Éducation en réaction au discours sur le budget.

6.02.03 LE SALON DE LA MUNICIPALITÉ

Les membres du Conseil des commissaires sont informés de l'invitation reçue à s'inscrire au Salon de la Municipalité qui aura lieu les 6 et 7 mai 1999 au Palais des congrès de Montréal.

6.03 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION

6.03.01 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS

(C.C.-0159-04-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE les membres du Conseil des commissaires fixent à trois (3) le nombre de représentants de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au congrès de l'Association canadienne d'Éducation qui se tiendra à Victoria, Colombie-Britannique, du 8 au 10 juillet 1999.

POUR : 3
CONTRE : 16
ABSTENTION : 0

REJETÉE À LA MAJORITÉ

(C.C.-0160-04-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires fixent à deux (2) le nombre de représentants de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au congrès de l'Association canadienne d'Éducation qui se tiendra à Victoria, Colombie-Britannique, du 8 au 10 juillet 1999.

POUR : 3
CONTRE : 16
ABSTENTION : 0

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Après échanges sur la question, l'assemblée convient de ne pas désigner de représentants au congrès de l'Association canadienne d'Éducation.

6.03.02 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS

Point non requis.

6.04 CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS: ADOPTION

(C.C.-0161-04-99)

ATTENDU que l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., c. A-21.1) oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation déterminant les périodes d'utilisation de ses documents actifs et semi-actifs et indiquant quels documents inactifs sont conservés en permanence et lesquels sont éliminés;

ATTENDU que l'article 8 de la Loi sur les archives (L.R.Q., c. A-21.1) stipule qu'un organisme public doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation du Ministre responsable son calendrier de conservation et chacune de ses modifications;

ATTENDU que le calendrier de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, harmonisant ceux des Commissions scolaires du Goéland et de Châteauguay et tenant compte également des nouveaux droits et obligations qui lui incombent, est considéré par les Archives nationales du Québec comme un nouveau calendrier,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent, tel que déposé en annexe sous la cote 6.04, le calendrier de conservation des documents de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

QUE le secrétaire général soit autorisé à signer et à transmettre, au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le calendrier de conservation ainsi que chacune de ses modifications subséquentes pour approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À DELSON: CHOIX DU NOM

(C.C.-0162-04-99)

Comme suite au dépôt du rapport du Comité pour le choix du nom de la nouvelle école primaire à Delson,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE les membres du Conseil des commissaires retiennent le nom suivant, à savoir:

“École des Cheminots”

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06 VOYAGES HORS-QUÉBEC: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général fait état du dossier cité en rubrique à partir d'un bilan, en date du 30 mars 1999, déposé en annexe sous la cote 6.06.

6.07 MISSION DE LA COMMISSION ET DES ÉTABLISSEMENTS

(C.C.-0163-04-99)

CONSIDÉRANT l'intention de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de définir sa mission et de préciser ses orientations d'intervention;

CONSIDÉRANT le souhait des membres du Conseil des commissaires de mettre à contribution des personnes de chaque catégorie de personnel,

IL EST PROPOSÉ par Madame Claire Lavigne-Labelle

QUE les membres du Conseil des commissaires mandatent la direction générale pour mettre sur pied un comité multiagents qui aura comme responsabilité de préparer un projet de mission et d'orientations et de le soumettre au Conseil des commissaires, conformément aux spécifications décrites dans l'annexe du document déposé sous la cote 6.07.

QUE les membres du Conseil des commissaires y désignent Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis et Monsieur André Dugas, à titre de commissaires délégués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.08 DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT 1999-2000: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général fait état du dossier cité en rubrique, tel que décrit dans le document déposé en annexe sous la cote 6.08.

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 RÉFORME DU CURRICULUM: DÉCISIONS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance des décisions importantes du Ministre concernant la réforme du curriculum, à partir de la lettre de ce dernier en date du 18 février et des explications apportées par le directeur des Services éducatifs aux jeunes.

7.02 ÉCOLE JEAN-LEMAN: DEMANDE DE DÉROGATION AU MINISTRE

(C.C.-0164-04-99)

CONSIDÉRANT le dossier déposé en annexe sous la cote 7.02,

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Beauchamp-Brisson

QUE soit adressée, au ministre de l'Éducation, une demande de dérogation à l'actuel régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, autorisant l'école Jean-Leman à dispenser l'enseignement de l'anglais, langue seconde à partir de la deuxième année du primaire, le tout en vertu du 2^e alinéa de l'article 46 dudit régime pédagogique.

POUR : 16
CONTRE : 3
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

7.03 POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DE LA GESTION MENTALE EN CLASSE: PRÉSENTATION DU MATÉRIEL

Madame Danielle Bertrand-Poirier, orthopédagogue à l'école Félix-Leclerc et principale auteure, procède à une présentation du matériel didactique cité en rubrique et produit par des membres du personnel de l'ex-Commission scolaire du Goéland.

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL: AFFICHAGE DU POSTE

(C.C.-0165-04-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE le poste de directeur général de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries soit ouvert et affiché à l'interne et à l'externe.

POUR : 13
CONTRE : 6
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

LI
+
Mph.

HUIS CLOS

(C.C.-0166-04-99)

À 22 h 24,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE les membres du Conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DU HUIS CLOS

(C.C.-0167-04-99)

À 22 h 40,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.02 RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL: ENGAGEMENT D'UNE FIRME

(C.C.-0168-04-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les services de la firme «RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON» soient retenus relativement au recrutement d'un directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 CHOIX DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 1998-1999 ET COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance du rapport de soumission afférent ainsi que de la note du directeur général adjoint.

Comme suite,

(C.C.-0169-04-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Conseil des commissaires retiennent les services de la firme «GROUPE MALLETTE MAHEU» à titre de vérificateur externe de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année 1998-1999, conformément au rapport de soumission déposé en annexe sous la cote 10.01.

POUR : 18
CONTRE : 1
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

10.02 PROJET DE RÈGLES BUDGÉTAIRES (M.E.Q.) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1999-2000: COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général adjoint présente les commentaires de la direction générale figurant dans le document déposé en annexe sous la cote 10.02.

Comme suite,

(C.C.-0170-04-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires endossent la position de la direction générale telle que décrite dans ledit document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03 RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LA DÉMARCHE BUDGÉTAIRE: DÉPÔT

Le directeur général adjoint dépose les résultats du sondage sur la démarche budgétaire figurant en annexe sous la cote 10.03 et attire l'attention des membres sur un certain nombre de questions.

L'assemblée convient ensuite de revenir sur ce point, dans le cadre d'un comité de travail, le 13 avril 1999 à 19 h 30.

10.04 EMPRUNT À LONG TERME - 716 769 \$: PRÉCISION DES MODALITÉS

(C.C.-0171-04-99)

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a demandé l'autorisation d'étaler, sur une période de trois ans, le financement de la contribution au transport scolaire 1998-1999 (C.C.-0152-03-99);

CONSIDÉRANT l'autorisation de principe reçue de la Direction des opérations budgétaires et financières du ministère de l'Éducation en date du 24 mars 1999;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de donner suite à cette autorisation par l'adoption d'une résolution d'emprunt par billet à long terme pour une durée n'excédant pas trois ans,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries contracte un emprunt au montant de 716 769 \$ auprès de la Banque de Montréal, située au 601, boulevard Taschereau à La Prairie (J5R 1V5).

QUE cet emprunt soit effectué en date du 1er juillet 1998 et remboursable selon les modalités suivantes:

238 923 \$, le 30 juin 1999

238 923 \$, le 30 juin 2000

238 923 \$, le 30 juin 2001

QUE cet emprunt porte intérêt au taux de 6,5% de la Banque de Montréal.

QUE cet intérêt soit payable à la banque mensuellement à compter du 1er août 1998.

QUE cet emprunt soit contracté par un ou des billets à terme pour le montant de l'emprunt portant intérêt au taux précité et remboursable selon l'échéance prévue, étant entendu que les remboursements de capital seront à la charge de la Commission.

QUE cet emprunt puisse, à la discrétion de la Commission, être remboursé par anticipation.

QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries autorise sa présidente et son directeur général à signer au nom de ladite Commission le ou les billets, à poser tout acte et à signer tout autre document qu'ils jugeront utiles pour donner plein effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 ÉVALUATION DU PARC IMMOBILIER 1998-1999: DÉPÔT

Le directeur du Service des ressources matérielles présente un avant-projet de l'évaluation du parc immobilier, pour l'année scolaire 1998-1999, daté du 25 mars 1999 et déposé en annexe sous la cote 11.01.

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: NOMINATION DES DÉLÉGUÉS

(C.C.-0172-04-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Beauchamp-Brisson

QUE les membres du Conseil des commissaires entérinent le choix des commissaires suivants à titre de délégués et de substituts respectifs à l'assemblée générale des 3 et 4 juin 1999 de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

DÉLÉGUÉ(E)

COUTURE-DUBÉ, Solange
 GENTRIC-KERNEÏS, Marie-Louise
 PATENAUDE-FORTIN, Micheline
 THÉORET, Françoise
 ZAGRODNY-CREVIÉ, Linda
 DUGAS, André
 SYNNOTT, Alban

SUBSTITUT

CORMIER-LANGLAIS, Héléne
 CHARTIER, Luc
 CARRIÈRE, Gabriel
 CHEVRIER, Johane
 VOCINO, Pierre
 BEAUCHAMP-BRISSON, Lise
 CARON, Jacques

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.02 CONGRÈS: NOMINATION DES REPRÉSENTANTS

L'assemblée convient d'attendre d'obtenir plus de précisions avant de procéder.

14.03 CHÂTEAUGUAY 2004: COMPTE RENDU

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs fait état d'une rencontre au cours de laquelle la population de Châteauguay était invitée à formuler ses attentes pour les années à venir.

14.04 ÉCOLE EN SANTÉ

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs informe l'assemblée de la tenue d'activités relatives aux services sociaux et aux écoles, le 15 de ce mois, à l'école de Mortagne à Boucherville.

15.00 COMITÉ DE PARENTS16.00 DEMANDE D'INFORMATION17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

(C.C.-0173-04-99)

À 22 h 45, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 6 avril 1999 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la présidente déclare la séance levée.

Micheline Fortin
 Présidente de la séance

Yvon Derome
 Secrétaire général